## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE PAYS D'UZERCHE

(Place de la Libération - 19140 UZERCHE - tél. 05.55.73.26.53)

Demande reçue le :....

## MULTI ACCUEIL Les Buges 19140 UZERCHE Tél: 05.55.98.12.55

creche@paysduzerche.fr

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR ETABLIR LE CONTRAT D'ACCUEIL

Date souhaitée pour l'entrée en multi accueil :						
Nom et prénom de l'enfant :						
Ou date de naissance prévue :						
Adresse:						
Téléphone (domicile):						
Adresse mail:						
Situation du/des parent(s) : (rayer les mentions inutiles)  ✓ Célibataire						
✓ Vie maritale						
✓ Marié ✓ Pacsé						
✓ Pacse ✓ Divorcé						
✓ Veuve/veuf						
v cu ve/ veur						
Autorité parentale : (rayer les mentions inutiles)  ✓ Conjointe  ✓ Père  ✓ Mère						
PARENT 1						
Nom et prénom : Profession : Lieu de travail : Horaires de travail : Téléphone bureau : Téléphone portable : Nom et adresse de l'employeur :						
PARENT 2						
Nom et prénom :  Profession : lieu de travail :  Horaires de travail :  Téléphone bureau :  Téléphone portable :  Nom et adresse de l'employeur :						

Numéro de securite Sociale sous lequel est inscrit l'enfant:  Numéro d'allocataire à la C.A.F M.S.A.:  Nom du médecin traitant:  Adresse:  Téléphone:							
Vaccinations:							
Allergie:							
Autres précisions médicales :							
			*****				
HORAIRES DE L'ENFANT en accueil régulier							
Lundi : Arrivée :							
Votre enfant a-t-il déjà un mode de garde (Assistante maternelle, crèche) :  Oui  Non  Si oui lequel :							
Fiche à compléter et à remettre à la responsable du Multi Accueil ou à adresser par retour du courrier à :  Multi Accueil l'Ile aux Rêves Rue des Buges 19140 UZERCHE							
Pour information Modalité de calcul du tarif:  Les tarifs sont fixés par la CAF selon un barème de participations familiales. Les tarifs proposés tiennent compte des ressources mensuelles du ménage  Le barème des participations familiales se fonde sur un principe de taux d'effort appliqué aux revenus mensuels des parents. Ces taux sont appliqués au montant des revenus de la famille, en fonction du nombre d'enfants à charge au titre des prestations familiales C.A.F.:  Famille de 1 enfant 2 enfants 3 enfants 4 enfants 5 à 7enfants 8 enfants et +							
Taux horaire	0.0619 %	0.0516 %	0.0413 %	0.0310 %	0.0310 %	0.0206 %	

Une priorité est accordée aux demandes émanant des familles domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes du pays d'Uzerche